

Réunion plénière Conseil de Quartier Mouton-Duvernet

46, rue Boulard 75014 Paris

Lundi 15 février 2016 à 19h30

Ordre du Jour

1 - Point sur les groupes de travail :

Compost, Daguerre, Denfert-Rochereau, exilés, handicap-accessibilité

2 - Budget participatif : choix du Quartier

Rappels :

Communication du Conseil

Email : conseil_mouton.duvernet@yahoo.com

Comptes facebook et twitter (consultables par tous via les liens suivants).

<https://www.facebook.com/ConseilDeQuartierMoutonDuvernet>

<https://twitter.com/cqmoutonduvernet>

Site web de la Mairie du 14^{ème} arrondissement

<http://www.mairie14.paris.fr> puis : vie citoyenne / conseils de quartier /Mouton-Duvernet.

Affichages : Bibliothèque, Panneaux Mairie et MdA, Rues

Mini affiches à la Mairie, à la maison des associations, à la bibliothèque...

e-mailing : courriels de la Mairie à environ 600 personnes

Ecran TV à la bibliothèque Georges Brassens opérationnel.

Activités du Conseil

Ciné Quartier : habituellement le 2ème mardi à 20h30 : au cinéma Le Chaplin Denfert - 24 Place Denfert-Rochereau, 75014 Paris,

Programmation :

8 mars 2016 : "Mes chers amis" de Mario Monicelli avec Ugo Tognazzi, Gastone Moschin, Philippe Noiret.

12 avril 2016 : "Le Fleuve sauvage" d'Elia Kazan avec Montgomery Clift, Lee Remick, Jo Van Fleet.

10 mai 2016 : "Sourires d'une nuit d'été" d'Ingmar Bergman avec Ulla Jacobsson, Eva Dahlbeck.

14 juin 2016 : "A Hard Day's night (Quatre garçons dans le vent)" de Richard Lester avec John Lennon, Paul McCartney, Ringo Starr, George Harrison.

Compost : 1er et 3ème samedis de 10h30 à 11h30 square de l'Aspirant Dunand à côté de la piscine. Tous les samedis de 10h30 à 11h30 à partir du mois d'avril.

Libérez les livres : 3e samedi de 11h à 13h place Michel Audiard (carrefour rues du Couédic et Hallé). Exceptionnellement en avril, le 23 avril.

—

Cette réunion plénière qui suite à la plénière du 21 janvier dernier qui n'a pas pu être terminée faute de temps.

1. Groupes de travail

Compost

Responsable : Anne Claire-Gadenne

Le projet a été évoqué en CdQ il y a un an, puis le projet s'est construit et a été inauguré en mai dernier par Carine Petit sur un terrain situé square de l'Aspirant Dunand.

Groupe démarré depuis un an. Un espace de compostage a été créé square de l'Aspirant Dunand à côté de la Piscine. Permanence les 1ers et 3èmes samedis du mois de 10h30 à 11h30. Il s'agit du premier compost citoyen à Paris. 7 bacs à compost, 20 foyers au démarrage, 80 foyers aujourd'hui : pleine capacité. Un deuxième site de compost est en projet dans le quartier ; à priori vers l'avenue René Coty, une autre idée serait de faire un autre compost rue Froidevaux dans un des squares. Il y a aujourd'hui 20 membres actifs qui ont adhéré à l'association Espaces, puisqu'il avait été demandé de s'adosser à une association, et qui participent à l'animation, aux décisions, aux tâches pratiques de l'animation du compost et donnent des cours partagés et ludiques. Bilan très positif même si ce projet est un peu dépassé par son succès. Le quartier Pernety a maintenant également un projet de compost.

Le CdQ MD met au vote un vœu à la Mairie de Paris pour éviter de passer par une association extérieure et donc par une convention tripartite entre le conseil de quartier, une association et la Mairie de Paris pour la mise en place des projets de compost collectifs parisiens.

Après des discussions sur la formulation d'un paragraphe résumant le vœu, celui-ci est voté à l'unanimité :

« Le Conseil de quartier Mouton Duvernet, réuni en plénière le 15 février 2016, émet le vœu que la Mairie de Paris facilite la mise en place des compostages collectifs de quartier en ne rendant pas obligatoire la création d'associations doublonnant l'action des conseils de quartier. ».

Avenue du Général Leclerc

Par Nicolas Behr : coprésident du Groupe de travail Général Leclerc avec un représentant du CdQ JMPO.

Le groupe de travail a été mis en sommeil depuis quelques temps et va être réactivé. Une réunion est prévue le 24 mars prochain en salle des mariages pour une concertation sur le réaménagement de la partie Sud de l'Avenue : entre la Porte d'Orléans et la Place Victor et Hélène Basch. Madame la Maire a annoncé une enveloppe de 10M€ pour cela.

Chantier du Cinéma Gaumont : La grue a été démontée. L'ouvrage sera bientôt hors d'eau. Gaumont espère terminer le chantier fin mai, début juin.

Rue Daguerre

Sylvie Lekin, Adjointe à la Maire en charge de la voirie, indique que la partie piétonne sera aussi incluse dans le plan d'investissement de ma Mandature.

Nicolas Mansier : Responsable du Groupe de travail.

Les travaux sont prévus de l'automne 2016 au printemps 2017 : ils comprendront entre autres, l'élargissement des trottoirs et la rénovation de l'éclairage. C'est un projet qui a été porté de longue date par notre conseil de quartier en étroite collaboration avec l'association des commerçants de la rue Daguerre : le projet a fini par être adopté et financé par la Mairie du 14^{ème}.

Elargissement des trottoirs, tout en conservant quelques espaces de livraison pour les commerçants et les riverains, passage en zone rencontre 20kmh : circulation apaisée pour tous les usages, circulation des vélos à double sens, priorité aux piétons sur tous et aux vélos sur les voitures.



Il y a eu une marche exploratoire, le 15 janvier dernier, très technique avec des élus, les services de la voirie, des commerçants, des riverains et des membres du conseil de quartier pour déterminer la position des places de livraison. Le conseil de Quartier continue à réunir son groupe de travail pour faire des propositions sur la mise en œuvre des travaux; ceux qui le souhaitent sont les bienvenus. Suite à la réunion en Mairie du 15 novembre dernier nous avons fait une proposition aux autorités municipales pour mettre en place le Conseil de la rue Daguerre pour anticiper et suivre la mise en œuvre du projet.

Place Denfert-Rocherau.

Renaud Lambert puis Nicolas Mansier (en charge du groupe de travail) :

Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises à la suite d'une marche exploratoire faite avec des gens des deux autres quartiers concernés. Il y a eu ensuite une présentation en conseil de quartier équilibrant la circulation des piétons et des véhicules. Création en septembre d'un Conseil inter quartier sur la place Denfert-Rocherau avec les CdQ Montsouris Dareau et Montparnasse Raspail. Réunion prévue le 18 février à la Maison des associations pour avancer dans les détails du projet.

Axes de travail :

- meilleur équilibre entre les différents usages,
- amélioration de l'accueil des touristes aux catacombes,

Déjà quelques améliorations : système de contremarques mise en place pendant l'état d'urgence puis supprimé, billets coupe file mais à 27€ (avec audio-guide) au lieu de 12€,

- début de l'avenue René Coty : à améliorer car très encombré. Circulation difficile pour aller vers la gare RER ou pour prendre l'avenue René Coty vers le parc Montsouris.

Travaux de la ligne 4 du métro : Sylvie Lekin : Adjointe à la Maire ; informations parcellaires provenant de la RATP.

En raison de travaux : fermeture de la station Mouton-Duvernet pendant trois mois : d'août à octobre 2016.

Interruption de la ligne entre Odéon et Mairie de Montrouge du 11 au 13 novembre 2016. Il y aura des bus de remplacement.

Fermeture de la station Denfert-Rochereau, ligne 4, du 11 au 13 novembre. Décapage la nuit.

Station Vavin : rénovation en cours jusqu'en septembre 2016.

Les entrées du métro avenue du Général Leclerc, au niveau de la rue Daguerre, seront impactées par les travaux à venir sur l'avenue.

Il y aura des informations plus précises avec l'intervention de la RATP lors de la prochaine réunion plénière du conseil de quartier.

Renaud Lambert souhaite qu'à l'occasion de ces travaux, les trémies inutiles soient supprimées place Denfert-Rochereau entre l'avenue du Général Leclerc et l'Avenue René Coty ; ce qui a été demandé depuis plusieurs mois à la RATP.

Groupe Handicap-Accessibilité – Nicolas Mansier et Rodolphe Boespflug, Co-responsables du Groupe de travail

Prochaine réunion, le 26 février à la Maison des associations.

Groupe qui existe depuis plusieurs années et qui a fait plusieurs marches exploratoires et transmis les résultats à la Mairie : ce qui a entraîné plusieurs améliorations de l'accessibilité sur la voirie. Ce groupe vise donc à améliorer l'accessibilité dans le quartier ; il a aussi milité (au sens citoyen) pour la création d'un conseil local du handicap dans le 14^{ème} arrondissement qui a finalement été lancé fin 2015.

Plusieurs membres de ce groupe de travail de notre conseil de quartier vont participer au conseil local du handicap à l'échelle du 14^{ème} arrondissement.

Groupe exilés

Renaud Lambert :

Le responsable du groupe a démissionné et devra être remplacé.

Les exilés sont hébergés par la Mairie, avenue René Coty dans l'ancienne école d'infirmières, le site est géré par l'association Aurore reconnue d'utilité publique. Il y a un ancien foyer école au rez-de-chaussée et des chambres au dessus. Une centaine de personnes se renouvellent. On essaye de leur faire faire du sport. Nous essayons de les emmener faire leur marché, leur apprendre à faire des courses, les emmener

voir de beaux sites.

Les bonnes volontés sont les bienvenues. Sur le modèle de ce qu'a fait le CdQ de Pernety avec la manifestation poulets du monde, nous pourrions aussi demander aux exilés résidant dans notre quartier de cuisiner des poulets qui leur seraient fournis puis échanger avec eux. C'est par des échanges qu'on peut arriver à mieux acclimater des gens.

—

2 - Budget participatif : choix du Quartier

Vote pour connaître les projets déposés à ce jour que soutient notre conseil de quartier.

Didier Antonelli, Adjoint à la Maire en charge de la participation citoyenne, précise que cette année, les projets soutenus par les conseils de quartiers ne remontent pas directement à l'hôtel de ville mais ils passent d'abord par les services de la Mairie du 14^{ème} avec des ateliers de construction avec des habitants du quartier pour une meilleure définition des projets sur le terrain. Toutes vos remontées sont utiles pour apporter des améliorations au budget participatif qui représente 5% du budget d'investissement de la ville de Paris, soit 500 M€ sur la mandature. Cette année, environ 4,2 M€ pour le 14^{ème} arrondissement soit environ 30% du budget d'investissement de la Mairie du 14^{ème} arrondissement.

Le kiosque citoyen vers le métro Raspail a proposé une permanence de 2h par jour pour répondre à toutes les questions sur les projets du budget participatif.

Liste des projets :

Sécuriser le passage entre les squares Brunot et Dunand

De nombreux enfants et parents passent régulièrement du square Ferdinand-Brunot au square de l'aspirant Dunand et vice-versa. Le projet consisterait à faciliter ce passage.

Actuellement, les entrées des deux squares sur la rue Mouton-Duvernet sont décalées et les passages piétons sont aux extrémités des jardins, aux angles des rues Saillard et Pierre Castagnou.

Résultat : on traverse en plein milieu, de manière un peu anarchique et absolument non sécurisée.

Pour sécuriser le passage, le projet consiste :

- 1/ à créer une traversée sécurisée par la création d'un plateau ralentisseur (dos d'âne allongé comme à l'entrée du quartier vert) de 8m de long entre les 2 squares;
- 2/ déplacer les entrées de ces deux jardins sur la rue Mouton-Duvernet pour qu'elles soient désormais face à face et à hauteur de ce ralentisseur

Cette solution est préférée à la fusion des deux squares qui :

* nécessiterait de détourner significativement le gros trafic piéton qui existe actuellement rue Mouton-Duvernet à toute heure en direction et en provenance du métro Mouton-Duvernet.

* rendrait la circulation, les jours de marché, particulièrement difficile

* fermerait le seul axe Ouest-Est de cette zone pour les véhicules, imposant de repenser l'ensemble du plan de circulation du quartier.

Projet préféré par le conseil de quartier à celui de la réunion des deux squares.

Nicolas Mansier propose d'inviter toutes les parties prenantes pour déterminer à terme une solution commune.

Remise en état de l'îlot piétons avenue du Maine

Avenue du Maine, 75014 PARIS

Un îlot pour piétons, segmenté en plusieurs parties, a été aménagé avenue du Maine aux croisements de cette voie avec les rues des plantes, Maurice Ripoche et de la Sablière, côté pair, Gassendi et Brézin, côté impair.

Cet équipement paraît avoir été totalement perdu de vue par les services de nettoyage et d'entretien comme par les élus du 14ème arrondissement de Paris. Sa clôture basse grillagée a été endommagée à plusieurs reprises au cours de ces dernières années et jamais réparée. Sa végétation masque mal le dépotoir qu'il est devenu : feuilles mortes jamais ramassées et formées en congères de 30 centimètres de hauteur, vieux papiers, cannettes de bière, éléments de literie... Tout cela à portée de vue de la mairie.

Un nettoyage s'impose, approfondi et complet dans un premier temps, régulier par la suite. Ce volet du projet ne relève bien évidemment pas du budget participatif mais du budget de fonctionnement de la ville de Paris. La remise en état (clôture, végétation...) de l'îlot pourrait en revanche être inscrite au budget participatif.

Fusion des squares Jacques-Antoine et Claude-Nicolas Ledoux

La place Denfert-Rochereau possède de multiples espaces verts, mais ils sont tous exigus et séparés les uns des autres. Ce projet consiste à fusionner les squares Jacques-Antoine et Claude-Nicolas Ledoux en fermant le petit tronçon de la rue Froidevaux qui les sépare. Ainsi réunis, ces deux jardins formeraient un unique espace vert de plus grande superficie, permettant aux usagers de gagner de l'espace. Il est à noter que des arbustes devront être supprimés afin de dégager le passage entre les deux jardins à fusionner. Pour compenser cette perte, il faudra donc replanter des sujets de mêmes essences dans le reste du jardin.

Sécurisation du croisement des rues Froidevaux et Gassendi

Le carrefour Froidevaux Gassendi est très dangereux (accidents graves). Sont en cause: - la vitesse des voitures rue Froidevaux (pour enchaîner les feux) - le non respect des feux juste passés au rouge - les véhicules provenant de Denfert-Rochereau voulant tourner à gauche dans la rue Gassendi doivent attendre, dans un flux important, au milieu du carrefour, l'absence de voitures en face. Ils se précipitent donc sans vérifier si des piétons pour lesquels le feu est vert traversent la rue Gassendi - cela est aggravé pour les 2-roues qui démarrent à fond au vert coupant le virage sans vérifier la présence de piétons. Les piétons côté impair de la rue Gassendi traversent au rouge avec une meilleure visibilité sur les véhicules qui arrivent de la rue Emile Richard alors que véhicules qui tournent sont dans leur dos. Ce carrefour est emprunté par les enfants qui se rendent au collège rue Huygens. Les modifications

de circulation rue Daguerre risquent d'occasionner un report du trafic rue Froidevaux. La rue Froidevaux accueillera une piste cyclable, ce carrefour représente un danger important pour les vélos.

Pour un partage de la voie publique, il est proposé de:

- s'assurer du respect des limitations de vitesse et des feux
- intégrer une vraie piste cyclable double sens sécurisée empiétant sur la route côté habitation où se trouve la station vélib rue Froidevaux. Ce projet s'associe au projet actuel de piste cyclable)
- interdire de tourner à gauche dans la rue Gassendi quand on vient de Denfert Rochereau.

Ce projet améliorerait le cadre de vie, éliminant l'accumulation de voitures attendant de tourner rue Froidevaux, elles attendraient au feu de la rue Emile Richard, éloigné des habitations.

Il n'y a pas de limitation du trafic automobile venant de Denfert Rochereau puisqu'il faut prendre le bld Raspail pour arriver rue Gassendi par la rue Emile Richard (qui traverse le cimetière) en allant tout droit au lieu de prendre la rue Froidevaux et de tourner à gauche.

Sylvie Lekin, Adjointe à la Maire, indique que la sécurisation de ce carrefour est déjà prévue en 2017 avec le plan vélo rue Froidevaux et la rénovation de la rue Daguerre. Elle indique également qu'en 2018 la vitesse sera limitée à 30km/h maximum dans le 14^{ème} arrondissement.

Accompagnement de la rénovation de la rue Daguerre

D'ici la fin de l'année 2016, les travaux de rénovation de la rue Daguerre doivent commencer. Le réaménagement de la partie non piétonne doit permettre à chacun de trouver une place dans l'espace public: piétons, cyclistes et voitures. Cette aménagement est l'occasion de restaurer une vie de quartier autour de la rue Daguerre, souvent mise à mal par une circulation dense et trop rapide, en donnant un peu de place aux piétons et aux cyclistes dans les rues environnant la rue Daguerre. En effet, ce quartier est familial et commerçant. Toutefois le trafic automobile des rues perpendiculaires à la rue Daguerre est important notamment dans les rues Boulard et Gassendi où pourtant se trouvent des écoles. Il est proposé que l'ensemble de la zone "Paris respire" des dimanches et des jours fériés soit transformé le reste de la semaine en zone 30 avec une vitesse limitée à 30km/h. Ainsi, tous les abords de la rue Daguerre profiteraient de la rénovation rendant l'accès piéton aux commerces plus agréable. Cela favoriserait également l'usage du vélo car la rue Daguerre serait directement relié à la rue Froidevaux qui lui est parallèle et où une piste cyclable doit être aménagée dans le cadre du plan vélo 2015-2020 par des rues limitées à 30km/h, le problème des cyclistes à Paris étant souvent de grandes zones sans espace aménagé entre 2 zones accueillantes pour les vélos. Il est également proposé l'ajout d'un 3ème panneau jaune bloquant la circulation les dimanches et jours fériés dans la rue Gassendi pour l'opération "Paris respire". C'est en effet, le principal point d'entrée des véhicules qui contournent l'interdiction et utilisent la zone de stationnement livraison à l'entrée de la rue Gassendi pour entrer dans la zone "Paris respire" sans encombre et sans restriction

Sylvie Lekin, Adjointe à la Maire, indique que la vitesse sera limitée à 20km/h rue Daguerre. Ce projet est donc sans objet.

Rendre aux piétons la Place d'Alesia

Place Victor et Hélène Basch, 75014 PARIS

La place d'Alesia est l'un des endroits les plus pollués de France. Il faut en moyenne 5 bonnes minutes à un piéton pour la traverser. Cette traversée s'effectue au minimum en 3 étapes. Le flux de voitures est continu. Les feux rouges permettant aux piétons de traverser ne sont pas respectés par les véhicules, qui négligent totalement le fait qu'Alesia n'est pas qu'un point de passage mais également un quartier où de nombreuses familles vivent.

Le bruit et la pollution rendent hostiles un endroit qui est au cœur de la vie du quartier par ses commerçants (Boulangerie, Pharmacie), son café historique (Le Zeyer), son église et bientôt son cinéma tout neuf. Cette atmosphère rend également pénible le travail des personnes sur cette place, notamment les 3 kiosquiers.

La circulation est organisée autour d'un minuscule rond-point d'asphalte flanqué de 6 palmiers. C'est pourtant la première place de Paris que les visiteurs voient quand ils entrent dans Paris par le sud. Mon projet consiste à :

Revoir la circulation et les aménagements de la place d'Alésia pour la rendre praticable en toute sécurité par les piétons, respirable aux personnes qui y travaillent:

- Pré-étude
- budgétisation des aménagement/appels d'offre
- réalisation des travaux

Faire un concours pour un aménagement du "centre " de la place artistique et en harmonie avec l'architecture de l'Eglise.

Je souhaite également préciser qu'un "aménagement de la place" faisait partie des promesses des candidates à la mairie du 14ème aussi bien du côté de la majorité que de celui de l'opposition. Aucune nouvelle à ce jour...Donc tentons notre chance avec le budget participatif!

Sylvie Lekin, Adjointe à la Maire, invite la porteuse du projet à venir à la réunion de concertation sur l'avenue du Général Leclerc du 24 mars prochain qui concerne aussi la place Victor et Hélène Basch.

Nicolas Behr invite la porteuse du projet à rejoindre le Groupe de travail du CdQ sur l'avenue du Général Leclerc qui existe depuis des années.

Restauration et mise en valeur de la statue de Michel SERVET

Michel SERVET, médecin et théologien d'origine espagnole fut un grand humaniste de la Renaissance. Accusé d'hérésie et de blasphème pour avoir critiqué le dogme de la Sainte Trinité, il est condamné au bûcher, une première fois par contumace à Vienne (Dauphiné) par l'inquisition catholique puis, une seconde fois, le 26 octobre 1553 par le Grand Conseil (calviniste) de la république de Genève. Il est brûlé le lendemain aux portes de la ville et meurt dans d'atroces souffrances, victime de l'intolérance et du fanatisme religieux. La statue de Michel SERVET, en pierre et marbre, œuvre du sculpteur Jean Baffier, fut réalisée en 1900 et placée en bordure du square en 1932. Elle représente Michel SERVET enchaîné sur le bûcher. Son socle porte les mentions dans sa partie supérieure « A Michel SERVET » « BRULE VIF » « MDLIII » et dans sa partie inférieure « A LA GARDE DU PEUPLE ». La statue est aujourd'hui dans un bien triste état. Les inscriptions sont quasi indéchiffrables. La pierre, attaquée par la pollution et les fientes des pigeons, est devenue friable. Le socle est recouvert de mousse. Quatre des huit chaînes en fonte entourant le monument ont disparu. Dans la période troublée que nous traversons, qui fait douloureusement écho au martyr de

ce grand érudit, le peuple de Paris, à qui la garde de la statue de Michel SERVET fut confiée, serait bien inspiré d'en entreprendre la remise en état et ainsi, de parachever les travaux de rénovation du square de l'Aspirant Dunand. Ce projet peut s'inscrire dans celui visant à réunir les deux squares de la Mairie mais se conçoit de façon autonome.

Renaud Lambert demande au Conseil d'approuver ce projet qui concerne un personnage tout à fait admirable, image de tolérance.

Approuvé

Embellir la place Gilbert Perroy

La place Gilbert Perroy est un lieu de rencontre pour les joueurs de pétanque. Elle est constituée d'une partie en dur et d'une autre partie ensablée. Les activités se répartissent en trois groupes: les boulistes, ceux qui jouent aux cartes assis à califourchon sur les bancs et les enfants qui font un tour de manège au fond de la place. Le tout au milieu des déjections canines qui sont nombreuses à cet endroit. Le but de ce projet serait d'apporter une meilleure visibilité à la place pour que tous les acteurs y trouvent leur place.

1) Végétaliser les abords de la place (jardinières hautes) et les endroits près du manège pour mieux le mettre en valeur et éviter ainsi les déjections canines près des petits sièges disposés pour les enfants devant le manège.

2) Investir ensuite dans deux bancs plats en métal que l'on disposerait dans les deux espaces entre les bancs en bois. Les personnes qui jouent aux cartes pourraient ainsi bénéficier d'un endroit plus adapté à leur activité.

3) Améliorer la signalétique pour attirer l'attention des propriétaires de chiens sur les problèmes d'hygiène occasionnés par leurs animaux.

Approuvé

Rendez-vous au pavillon

(Projet co-construit par les conseils de quartier Montsouris-Dareau et Mouton-Duvernet)

L'avenue René Coty date de l'époque des grands travaux haussmanniens du XIXe siècle. Son tracé relie le Parc Montsouris à la Place Denfert Rochereau.

Le croisement de l'avenue avec la Rue de la Tombe Issoire, la Rue Dareau et la Rue Hallé constitue un point singulier de la promenade, car ici l'alignement d'arbres s'interrompt pour faire place à un terre-plein central à ciel ouvert. De plus, ce croisement est le seul point le long de l'avenue où l'on retrouve une activité commerciale : des cafés, un magasin de presse, un primeur, plusieurs commerces d'alimentation et une boulangerie. Ces activités occupent le rez-de-chaussée des immeubles qui bordent le croisement. Un simple terre-plein planté occupe la partie centrale qui reste sans autre usage particulier.

La présente proposition concerne la mise en valeur de cet espace en le transformant en un véritable espace de rencontre à l'échelle du quartier.

En effet, plusieurs initiatives citoyennes animent déjà le voisinage, comme l'échange des livres, les brocantes ou encore le compostage.

Afin d'accueillir ces activités et d'en susciter d'autres, nous proposons l'installation d'un pavillon au bord du terre-plein central et l'aménagement d'un lieu de compostage à proximité. Son emplacement en dehors de l'axe central de la promenade préserve la

longue perspective de l'avenue et en même temps dessine un espace extérieur qui favorise les rencontres.

Ce nouvel aménagement pourrait aussi accueillir d'autres activités comme une pépinière et faciliter ainsi la végétalisation du quartier.

Nous l'imaginons en deux parties, une opaque destinée au stockage (livres, matériel) et une vitrée servant de serre pour les plantations ou les réunions. L'ouverture à bascule de la façade principale forme un auvent et crée un espace protégé où la vie publique du quartier pourra se développer davantage autour de ces activités partagées.

Approuvé

—

Didier Antonelli, Adjoint à la Maire, encourage à déposer des projets sur le site du BP, même s'ils ne sont pas chiffrés. Les services se chargeront du chiffrage.

Prochaine plénière en avril ou mai : sujets à aborder : Groupe Handicap, SDF, Bagagerie, Budget participatif et une intervention de la RATP, notamment pour les travaux sur la ligne 4.

Fin de la réunion à 21h30.